



Un endroit où il fait bon vivre

LE MÉGILIEN

Volume 14 numéro 3 Mai-Juin 2024

BONNE RETRAITE

**L
O
U
I
S
E**



Après plus de 14 années de loyaux services, nous te souhaitons de profiter d'une retraite bien méritée.

Le conseil.

NOUVELLES MUNICIPALES

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ



Saint-Herménégilde

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR-GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, **QUE** :

Le conseil municipal, lors de sa session ordinaire tenue le 13 mai 2024, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO : 337

Spécifiant les modalités relatives au bon fonctionnement du Comité consultatif d'urbanisme

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la direction générale, au 816, Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, en demandant une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 14^{ème} jour du mois de mai 2024.

Luc Laberge
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE TRIENNAL 2025-2026-2027



**JP CADRIN
et associés**

évaluateurs agréés

L'exercice financier 2024 correspond à la troisième année de votre rôle triennal d'évaluation foncière. La *Loi sur la fiscalité municipale* nous oblige de procéder à la confection d'un nouveau rôle équilibré pour 2025-2026-2027.

Le travail de l'évaluateur agréé, JP Cadrin et associés, sera de rééquilibrer les valeurs inscrites au rôle d'évaluation dans le but d'amoindrir les écarts que le marché immobilier a produits entre les différents secteurs de la municipalité et/ou les différentes catégories d'immeubles.

Voici le résultat de la proportion médiane des 3 dernières années :

2022	Rôle reconduit	1 ^{ère} année	Médiane	94 %
2023	Rôle	2 ^e année	Médiane	76 %
2024	Rôle	3 ^e année	Médiane	58 %

CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Lieu	Heure des sessions	Date
Salle du conseil	19:00H	Lundi le 10 juin 2024
776, rue Principale	19:00H	Lundi le 8 juillet 2024
Saint-Herménégilde	19:00H	Lundi le 12 août 2024



MAIRE SUPPLÉANT

Robin Cotnoir est le maire suppléant du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024.
Le maire suppléant est désigné comme signataire en cas d'absence du maire.

BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Fermé le vendredi

Services offerts

Permis de construction
Permis de feu (Feux à ciel ouvert)
Location du centre communautaire

Adresse 816, rue Principale, Saint-Herménégilde, QC J0B 2W0

Numéro de téléphone: Bureau 819-849-4443

Pour rejoindre: Johanne Le Buis, Dir. générale greffière-trésorière Poste 100

Louise Saint-Jacques, Greffière-trésorière adjointe Poste 104

Jeanne Bergeron, Adj. administrative et greffière adjointe Poste 101

René Therrien, Inspecteur municipal en voirie Poste 103

Yvan Fecteau-Bouthot, Inspecteur adjoint en voirie

Alain Beaulieu, Inspecteur en bâtiment et environnement Poste 102

présent les lundis et mercredis seulement, rencontre sur rendez-vous.

Numéro de téléphone: Centre communautaire 819-849-3344



Élu responsable	Poste	Comité
Steve Lanciaux	Maire	Voirie CCU Ressources humaines Forêt Hereford Démolition d'immeubles
Robin Cotnoir	Poste 1	Voirie CCU Démolition d'immeubles Protection des lacs et des cours d'eau
Marie-Soleil Poulin	Poste 2	Loisir et infrastructure de loisirs Ressources humaines
Jean-Claude Daoust	Poste 3	Régie intermunicipale de gestion des Déchets Nouveaux arrivants Hygiène du milieu Ressourcerie
Michel Fontaine	Poste 4	Voirie Culture Ressources humaines Régie de prévention incendie de la région de Coaticook
Simon Normandin	Poste 5	Famille et MADA
Mario Saint-Pierre	Poste 6	Voirie CCU Démolition d'immeubles Protection des lacs et des cours d'eau

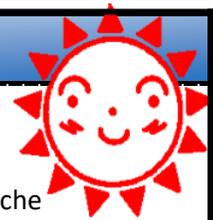
PRÉSENCE DE BERNACHES – NOTE AUX CITOYENS RIVERAINS ET AUX UTILISATEURS DE LA PLAGE MUNICIPALE

À cette période de l’année, plusieurs canards et bernaches, couramment appelés outardes ou oies sauvages, viennent faire leurs nids aux abords des lacs. Les bernaches se sont parfaitement acclimatées à la présence des humains et elles trouvent leur nourriture dans les endroits gazonnés. Bien que ces oiseaux soient beaux à regarder, ils amènent malheureusement leur lot de désagréments. Avec une présence importante de bernaches à des endroits publics, par exemple à la plage municipale, une quantité importante d’excréments doit être continuellement ramassée afin de garder un endroit propre et propice à la baignade.



Afin de décourager les bernaches à venir nicher sur le terrain de la plage municipale, la municipalité conservera une bande d’herbes longues aux abords de la bande riveraine. Aussi, dans le but de nous aider à contrôler la population de bernaches, nous sollicitons l’aide de tous les citoyens, principalement des citoyens riverains, en vous rappelant qu’il **ne faut pas nourrir ces oiseaux**. Également, en **évitant de tondre la pelouse le long de la berge**, chacun peut faire sa part pour rendre notre lac moins propice à l’habitat des bernaches et ainsi limiter l’augmentation de la population des bernaches.

LA PLAGE DU LAC WALLACE



Horaire régulier Du vendredi au dimanche inclusivement
Période d’ouverture du 22 juin au 3 septembre 2024

Horaire spécial pour vacances de la construction semaine du 21 juillet au 3 août du lundi au dimanche



Heures de surveillance de 10h à 18h

Il y aura des sauveteurs aux jours et heures indiquées ci-dessus seulement, selon leur disponibilité.

Bonne saison estivale à vous tous et **soyez prudent !**

FEUX À CIEL OUVERTS – PERMIS OBLIGATOIRE

À cette période de l’année, plusieurs citoyens décident de faire un feu à ciel ouvert, aussi appelé feu de branches. Toutefois, malgré la croyance générale, la SOPFEU émet souvent des interdictions de feu au printemps considérant que les broussailles de l’été dernier deviennent très sèches et que la nouvelle végétation n’est pas encore poussée. C’est ainsi que plusieurs feux de forêt peuvent être déclenchés rapidement.



N’oubliez pas qu’avant chaque feu, vous devez obtenir un permis de brûlage auprès de René Therrien, inspecteur municipal. Vous pouvez le contacter au 819 849-4443 poste 103. Lors de l’émission du permis, M. Therrien s’assure qu’il n’y a pas d’interdiction de feu et il enregistre l’emplacement du feu auprès des services incendie afin d’éviter des sorties inutiles des pompiers en cas d’appel de citoyens. Rappelons-nous aussi qu’aucun feu ne doit pas être allumé si la vélocité du vent dépasse 20km/h et que le feu ne doit pas dépasser un mètre de large par 2 mètres de haut. Soyez prudent!

JEUX D’EAU



Encore cet été, vous pourrez profiter des jeux d’eau en famille et ce, à compter du 22 juin jusqu’au 3 septembre 2024. Les jeux d’eau sont accessibles à tous les jours de 13h à 20h.



DISTRIBUTION D'ARBRES GRATUIT

Nous avons encore cette année l'occasion de vous offrir des plants d'arbres de différentes essences qui pourront être plantés à votre domicile.

Ce don nous a été fourni par
l'Association forestière des Cantons de l'Est
pour aider à garder l'air pur qui nous est essentiel.
Les arbres seront disponibles le **18 mai 2024**

de **9 h 00 à 11 h 00**

Au terrain de balle du **Parc Armand-Viau**
749, Ancienne Route 50 à Saint-Herménégilde
jusqu'à épuisement des stocks (premier arrivé, premier servi).

Pour accroître les chances de survie, les arbres doivent être plantés dans un délai maximum de 2 à 3 jours suivant leur réception. Merci de votre collaboration.

Prévoyez des couvertures ou des bâches pour couvrir
les racines des arbres pendant le transport



DISTRIBUTION DE COMPOST GRATUIT

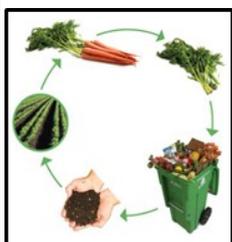
La municipalité offre **GRATUITEMENT** du **compost** pour votre jardin encore cette année. Encourageons cette bonne ressource écologique.

Le compost sera disponible le 18 mai 2024

De 9 h 00 à 11 h 00 exclusivement

au stationnement du Parc Armand-Viau

749, ancienne Route 50 à Saint-Herménégilde.



Vous n'avez qu'à **apporter vos sacs et contenants** pour venir le chercher sur place. La quantité permise est d'environ **240 litres par foyer**.

Merci de respecter cette consigne pour les autres citoyens.

Ensemble, plus on remplit nos bacs bruns, plus on aura de compost pour nos jardins.

CONGÉ FÉRIÉ

Le bureau municipal sera fermé
Lundi 20 mai 2024
pour la journée nationale des Patriotes

CONGÉ FÉRIÉ

Le bureau municipal sera fermé
Lundi 24 juin 2024 pour la fête nationale du Québec
Lundi 1er juillet 2024 pour la fête du Canada

FERMETURE DU BUREAU

Le bureau municipal sera fermé pour permettre au personnel de prendre des vacances bien méritées:

du 12 juin au 24 juin 2024 inclusivement

Veuillez prévoir vos besoins de permis pour les dates ci-haut mentionnées.

RAPPEL: ABRIS TEMPO ET ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS



La municipalité vous rappelle que la date limite pour retirer les abris temporaires (tempo) est désormais passée (1er mai). Toutefois, nous demandons la collaboration des citoyens qui n'avaient pas encore été en mesure de les retirer de le faire le plus rapidement possible (ceci comprend le retrait de la toile et de la structure).

Également, afin d'avoir une municipalité propre et accueillante, nous vous rappelons que chaque propriétaire est tenu de maintenir en bon état son terrain. Ceci inclut l'interdiction de laisser, déposer ou jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des déchets et toutes autres matières malsaines et nuisibles sur son terrain.

De plus, les citoyens propriétaires sont tenus d'entretenir leur terrain de manière à empêcher que la végétation atteigne une hauteur excessive. Ceci inclut la tonte de la pelouse à une fréquence régulière pendant la période estivale.

Afin de favoriser le développement touristique et l'embellissement de la municipalité, nous vous invitons à bien entretenir vos terrains ainsi que l'extérieur de vos bâtiments.

Nous souhaitons que, dans un effort collectif, nous soyons en mesure de respecter notre environnement et de le conserver propre. Merci de votre collaboration!



ÉCOCENTRES OCCASIONNELS INCLUANT RDD

Les citoyens de la MRC de Coaticook ont accès à des écocentres occasionnels. Ces points de collecte ponctuels se tiendront aux dates et endroits spécifiés, les samedis de 8h30 à 15h et les vendredis de 13h à 17h.

10 et 11 mai	Coaticook	18 mai	Barnston-Ouest	25 mai	Saint-Malo
31 mai et 1er juin	Coaticook	Waterville écocentre permanent, vérifier les dates			



AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, QUE :

La municipalité a dressé le Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 tel que prévu à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Le Bilan est maintenant déposé au bureau de la soussignée, au 816, Principale à Saint-Herménégilde. Tout utilisateur intéressé peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, et en avoir une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 16^e jour du mois d'avril 2024.

Luc Laberge
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

LOCATION DE LA SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – NOUVEAUTÉ

Lors de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue le 8 avril 2024, le conseil a adopté la résolution « **2024-04-08-12 Modification de bail de location du Centre communautaire – renouvelable** », afin d'apporter une modification au bail de location de la salle du Centre communautaire de la Municipalité de Saint-Herménégilde, en ajoutant le paragraphe suivant :

« S'il le désire et s'il a respecté toutes les règles du présent bail de location, le locataire aura la possibilité de relouer la salle à la même date l'année suivante, à condition qu'il fasse cette réservation le premier jour ouvrable du bureau municipal, au retour de la «Période des Fêtes» de fin d'année.

Cette date ne sera plus réservée dès l'ouverture du bureau municipal la journée suivante et pourra donc être réservée par toute autre personne qui en fera la demande.»

Exemple : J'ai loué la salle pour le 25 décembre 2024, je me présenterai au bureau municipal le premier jour ouvrable au retour des fêtes et je pourrai louer la salle le 25 décembre 2025.

TRAVAUX DE RÉNOVATION OU DE CONSTRUCTION

Avez-vous terminé vos travaux ?

Vous avez obtenu un permis et vos travaux sont terminés ? N'oubliez pas d'en aviser la Municipalité afin de nous permettre de fermer le permis et classer votre dossier. Un simple appel au 819-849-4443 poste 101 fera l'affaire.

Vos travaux ne sont pas terminés, mais le permis est échu ou presque

Vous n'avez pas terminé les travaux et votre permis arrive à échéance ? Demandez un renouvellement dès que possible, en utilisant le formulaire de demande de permis à cet effet disponible sur notre site web [Permis et règlements](#) Municipalité de Saint-Herménégilde (st-hermenegilde.ca) ou au bureau municipal.

Si votre permis est échu, et que les travaux ne sont pas terminés, demander le renouvellement de votre permis dès maintenant en complétant le formulaire de demande de permis à cet effet, disponible sur notre site web [Permis et règlements](#) Municipalité de Saint-Herménégilde (st-hermenegilde.ca) ou au bureau municipal.

Êtes-vous déménagés ?

Vous êtes déménagés dans votre nouvelle maison, ou vous habitez maintenant à temps plein à votre chalet, qui est devenu votre résidence principale ? Avisez-nous de votre changement d'adresse pour nous permettre de mettre à jour votre dossier et vous permettre de recevoir votre correspondance à la bonne adresse.

Pour rencontrer l'inspecteur en bâtiment

Pour rencontrer l'inspecteur en bâtiment et environnement, les lundis ou mercredis, vous devez prendre rendez-vous au 819-849-4443 poste 102.

PROTÉGEONS NOS LACS

Le retour de l'été est souvent synonyme de reprise des activités estivales. Parmi ce nombre, la pêche, le kayak, le pédalo ou le bateau de plaisance sont populaires dans nos milieux. Toutefois, dans les dernières années, de nombreuses espèces envahissantes viennent réduire la qualité de nos plans d'eau qui font notre fierté. La municipalité vous incite donc à prendre des précautions comme de bien nettoyer vos embarcations afin d'éviter la venue de parasites comme la moule zébrée. Merci de bien vouloir faire quelques petits gestes concrets afin de conserver nos lacs en santé.

NE TRAÎNEZ PAS VOS BIBITES DE LAC EN LAC!

VOUS RISQUEZ DE CONTAMINER NOS LACS ET NOS RIVIÈRES

NE TRAÎNEZ PAS VOS BIBITES de lac en lac!

Vous risquez de contaminer nos lacs et nos rivières.

ATTENTION!

- 1 Videz** l'eau de cale et du vivier loin du plan d'eau.
- 2 Retirez** les résidus (boue, plantes, poissons, appâts) et **jetez-les** loin du plan d'eau.
- 3 Nettoyez** bien remorque, bateau et autres équipements.
- 4 Répétez** l'opération à chaque fois.



DESCENTE DE BATEAU

La **descente de bateau municipale**, pour tous types d'embarcations, se trouve au 167 chemin du Père-Roy (quelques centaines de mètres plus loin que l'entrée de la plage municipale sise au 123 chemin du Père-Roy) et permet d'accéder au lac Wallace.

Veillez noter qu'aucun emplacement public de nettoyage n'est accessible sur place, vous devez prévoir votre nettoyage avant votre arrivée. Nous apprécions votre collaboration.

PLAGE MUNICIPALE



Pour les **petites embarcations non-motorisées**, vous devez obligatoirement UTILISER ET RESPECTER LE CORRIDOR CONÇU À CETTE FIN.

La baignade est interdite dans ce corridor.

La surveillance est faite à l'intérieur des bouées, merci de respecter les limites de baignade, pour votre sécurité.

Une bonne collaboration entre chaque secteur permet un bon voisinage.
Le civisme a toujours sa place dans la société.

La tête dans les étoiles

Cet événement a été instauré en 2005 et a rassemblé plusieurs amateurs de la voûte céleste. Que vous soyez un amateur ou un astronome accompli vous serez à même d'apprécier l'événement qui se déroule sur le Mont Hereford, considéré comme le 3e plus haut mont en Estrie.

L'édition 2024 se tiendra **le 24 août**. Alors, nous vous invitons à réserver dès maintenant cette date à votre agenda pour profiter d'une très belle soirée.

Trois (3) montées en autobus sont prévues, à partir de 19h.

Il est préférable de s'habiller très chaudement, car il fait froid sur la montagne.

L'événement a pour but d'observer les étoiles. Loin de sources lumineuses, l'observation n'en est que plus grandiose. D'ailleurs, nous vous demandons d'éviter toute forme de lumière blanche lors de l'activité (lampe de poche). De plus, des astronomes amateurs nous permettent d'observer les étoiles à travers divers télescopes.

Si Dame Nature n'est pas des nôtres (s'il pleut), l'événement sera annulé.

Nous vous attendons les bras ouverts ! Pour vérification, téléphonez au 819-849-4443.



Le Roseau commun ou Phragmite

Le roseau commun exotique, appelé communément phragmite, est une plante herbacée vivace préférant les milieux humides, de même que les rives des plans d'eau et les fossés agricoles. Elle peut également coloniser des milieux plus secs. Cette plante peut mesurer 5 mètres de hauteur et atteindre une densité de 200 tiges par mètre carré. C'est une véritable menace à la biodiversité des milieux humides.

Cette plante se reproduit à la fois de façon végétative et sexuée. La croissance horizontale du rhizome (tige souterraine) peut atteindre plusieurs mètres par année. Cette propagation rapide permet à la plante de former rapidement des peuplements denses couvrant plusieurs hectares. Chaque tige peut supporter une inflorescence qui produira plusieurs milliers de graines annuellement. La dispersion des graines s'effectue par le vent, l'eau, la machinerie lors de l'entretien des fossés, les véhicules tout-terrain et la cueillette des tiges.



Freinons sa propagation!

- ◆ L'extraction mécanique consiste à couper la tige sous la surface du sol ou sous l'eau. Il est recommandé de pratiquer plusieurs passages dans la saison estivale, ou un passage à la fin-juillet, si les ressources sont limitées.
- ◆ Le bâchage nécessite la fauche des plants puis leur recouvrement par une toile géotextile pour plusieurs mois. Au retrait de la toile, il est essentiel de revégétaliser le site avec des plantes indigènes.
- ◆ La fauche répétée est une méthode fréquemment utilisée pour l'entretien des fossés. Elle doit être faite à la fin-juillet ou début d'août. Le nettoyage de l'équipement doit se faire sur le site afin d'éviter la dispersion des graines. Un fragment de 25 grammes de racine de roseau peut reformer un nouveau plant. Il est important d'en disposer au bac de déchets. Ne jamais la composter!

Référence : <https://www.environnementestrie.ca/phragmite-ou-roseau-commun/>

PRÉVENIR ET ÉLIMINER LE ROSEAU COMMUN

Étant donné les effets nuisibles du roseau commun sur l'environnement et parce qu'il est très difficile de l'éradiquer, il est important de prévenir son établissement :

- ◆ Évitez de le semer, de le planter, de le multiplier ou de le transporter;
- ◆ Apprenez à le reconnaître afin de ne pas le confondre avec le roseau indigène;
- ◆ Signalez sa présence à l'aide de l'outil **Sentinelle**;
- ◆ Ensemencez ou plantez des espèces végétales compétitives qui recouvriront rapidement le sol et qui feront de l'ombrage;
- ◆ Évitez de disperser les fragments de tiges, de rhizomes et les graines lors du déplacement de machinerie souillée et du transport de terre. Évitez d'ailleurs d'utiliser cette terre;
- ◆ Jetez les résidus de roseau commun aux ordures. Ne les laissez pas dans la nature et ne les déposez pas dans le compost domestique.

Le roseau commun est très difficile à éliminer. L'idéal est de commencer la lutte dès l'apparition des colonies et de poursuivre les travaux sur plusieurs années. Vous devez également effectuer un suivi rigoureux des endroits traités.

Référence: <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/roseau-commun/>

BACS DE RECYCLAGE ET DE COMPOSTABLE

NOTE IMPORTANTE

Tous les bacs bleus et bruns ont un numéro unique rattaché à un immeuble.

Vos bacs de recyclage (bleu) et de compostable (brun) sont **reliés à l'immeuble** et non au propriétaire. Les bacs doivent donc **TOUJOURS** demeurer avec l'immeuble, même lors d'une vente.



Il est donc **TRÈS IMPORTANT** de ne pas peindre ou modifier ceux-ci pour un autre usage.

Merci de votre collaboration.



camp
KIONATA

RAPPEL

Inscriptions

Dernière chance pour réserver votre place

Pour plus d'information



Campkionata.com



Camp Kionata



819-849-7014



kionata@mrcdecoaticook.qc.ca

REMBOURSEMENT DE L'INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-MAURICE DE COATICOOK:

Comme par les années passées, la municipalité rembourse l'inscription à la bibliothèque pour les résidents permanents de la Municipalité de Saint-Herménégilde sur présentation de la facture originale au bureau municipal. Puisque la Ville de Coaticook offre l'accès à la bibliothèque de Coaticook gratuitement aux élèves des écoles de Coaticook, il n'y a pas de remboursement pour ceux-ci.

RAMONAGE DES CHEMINÉES

POURQUOI RAMONER AU PRINTEMPS?

Les cheminées des appareils **au bois** doivent être ramonées au moins une fois par année, au printemps de préférence parce que :

- Les dépôts sont plus faciles à déloger à ce moment puisqu'ils sont encore secs, tandis qu'ils deviennent de plus en plus humides et tenaces au cours de l'été;
- Cela laisse le temps au propriétaire d'effectuer les réparations nécessaires avant l'arrivée de la saison froide;
- Le ramonage effectué au printemps contribue à diminuer les refoulements d'odeurs et de particules fines dans la maison durant la saison estivale alors que les courants d'air peuvent causer une inversion de tirage dans la cheminée.

POUR UNE LISTE DE RAMONEURS CERTIFIÉS PAR LA RÉGIE DU BÂTIMENT:

Faire une recherche internet en demandant ramoneur certifié apc (association des professionnels du chauffage) et une liste des ramoneurs certifiés sera affichée.

LIVRE DU CENTENAIRE

N'oubliez pas que la municipalité a procédé à la réimpression du livre du Centenaire de Saint-Herménégilde. Vous pouvez vous le procurer au coût de 35\$ au bureau municipal de Saint-Herménégilde



ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

La municipalité de Saint-Herménégilde octroie une aide financière aux familles ayant des enfants de moins de 18 ans en remboursant 50 % du coût des inscriptions pour les activités sportives, culturelles et de loisirs des enfants. Les parents doivent demeurer à Saint-Herménégilde depuis au moins six (6) mois précédents l'inscription.

EXCLUSIONS :

Certaines activités portant sur l'utilisation de certains équipements de loisirs de la ville de Coaticook sont exclues du remboursement dont notamment le soccer, le baseball, le hockey, la crosse et le patinage artistique. L'inscription aux camps de jour estivaux est également non-admissible au remboursement.

FORMULAIRE:

Le formulaire complété, ainsi que la facturation devront être parvenus à la municipalité au plus tard 12 mois suivant l'activité. Les remboursements seront faits au début d'avril et novembre seulement.

DOCUMENTS:

Les documents suivants sont obligatoires pour l'obtention du remboursement :

- Certificat de naissance de l'enfant;
- Les reçus pour fin d'impôt pour chacune des activités réclamées,
- Les coordonnées de l'émetteur devront être complètes pour vérification;
- Le nom de l'enfant participant à l'activité;
- Si l'adresse est indiquée, ce doit être l'adresse du parent de Saint-Herménégilde;
- Signature du formulaire déclarant que toutes les informations inscrites au formulaire sont véridiques. Une fausse déclaration rendra non admissible la famille au complet pour les années subséquentes.



FINISSANTS DU SECONDAIRE

La fin de l'année approche et pour certains, c'est la fin d'une grande étape avec l'obtention d'un diplôme d'étude secondaire! Si tu es finissant(e) du **secondaire (DES)** ou **(DEP)** pour l'année 2024 et que tu as moins de vingt (20) ans, la municipalité tient à te féliciter pour ton travail. Inscris-toi auprès de la municipalité afin d'obtenir une des bourses reconnaissance qui seront décernées.



Pour recevoir ta bourse, tu dois **obligatoirement** t'inscrire d'ici le 30 septembre 2024 en présentant ton relevé de notes en indiquant ton nom, adresse et numéro de téléphone ainsi que le diplôme reçu et la date. Si vous ne vous inscrivez pas, nous ne pourrons pas vous remettre votre bourse. Au plaisir de te rencontrer et à tous les étudiants, la municipalité vous souhaite une belle fin d'année scolaire et de belles vacances bien méritées.

ÉQUIPE DU JOURNAL

Le Mégilien 816, rue Principale, St-Herménégilde, Québec J0B 2W0
Sylvie Fauteux, mise en page téléphone : 819-437-5462

Si vous avez des activités communautaires, vous pouvez faire paraître une annonce dans le journal par courriel seulement. N'attendez pas la date de tombée pour envoyer un texte avec ou sans photo à l'adresse suivante: lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca.

Prochaine date de tombée : 1^{er} juillet 2024 pour parution mi-juillet

Appel à la vigilance des citoyens : augmentation du risque d'introduction de la rage du raton laveur

Depuis mars 2022, plus de 30 cas de rage du raton laveur ont été détectés au Vermont, entre Burlington et la frontière canado-américaine, le long du lac Champlain. Certains de ces cas ont été recensés dans un secteur où aucune opération de vaccination des animaux sauvages n'a eu lieu depuis 2020. En avril 2024, un cas a été confirmé chez un raton laveur à Swanton, au Vermont, à environ 10 kilomètres de la frontière. De fait, le risque d'une introduction de la rage du raton laveur au Québec est jugé élevé. Le gouvernement du Québec a d'ailleurs lancé un appel à la vigilance des citoyens le 5 avril 2024 dans les secteurs à plus haut risque dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs invite la population des municipalités de la zones de surveillance rehaussée à signaler les ratons laveurs, les mouffettes et les renards morts ou qui semblent désorientés, blessés, anormalement agressifs ou paralysés. Pour signaler la présence de ces animaux, composez le **1 877 346-6763**, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30, ou en tout temps au [Québec.ca/rageduratonlaveur](http://Quebec.ca/rageduratonlaveur).

La collaboration des citoyennes et des citoyens est essentielle, car parmi tous les spécimens analysés, c'est chez les animaux signalés par la population que les chances de trouver un animal atteint de la rage sont les plus grandes.

La rage est une maladie mortelle, tant pour l'humain que pour les animaux sauvages et domestiques. Elle peut être évitée en adoptant des comportements sécuritaires.

Nous comptons sur votre organisation pour relayer l'information auprès de la population et des acteurs locaux. Nous vous invitons à faire connaître les moyens de signaler la présence d'un raton laveur, d'une mouffette ou d'un renard qui présente des signes de la rage. De plus, si un raton laveur, une mouffette ou un renard est transporté par mégarde sur votre territoire (ex.: transport de marchandise), et qu'il provient d'une autre province ou d'un autre pays, il est aussi important de le signaler. L'animal pourrait être porteur de la rage même s'il a l'air en santé. **Il ne faut surtout pas le relâcher dans la nature.**

Pour terminer, nous tenons à vous assurer que le ministère travaille activement à la planification d'opérations de vaccination des animaux sauvages en 2024. De plus, l'étroite collaboration avec les autorités américaines se poursuit. Ces actions visent à limiter le risque d'introduction de la rage du raton laveur au Québec.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
[Québec.ca/rageduratonlaveur](http://Quebec.ca/rageduratonlaveur)

ENTREPRISES FORESTIÈRES DUBÉ INC.

Vente & Transport | Terre | Sable | Gravier
Excavation & Travaux forestiers

JACQUES DUBÉ

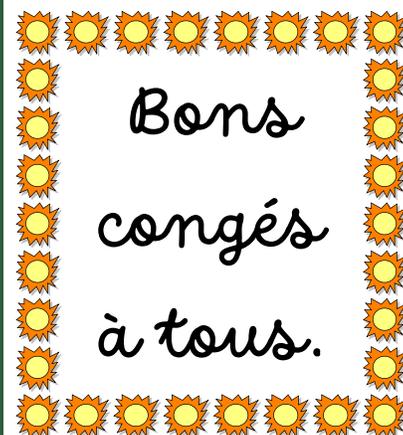
 819.570.4971

WILLIAM DUBÉ

 819.342.5308

 william.dubeinc@gmail.com

 1665, Route 141, St-Herménégilde, QC
J0B 2W0
RBQ : 8268-0356-49



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE
LA RÉGION DE COATICOOK



TARIFS ET HORAIRE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE
ET DE VALORISATION POUR L'ANNÉE 2024

TARIFS :

ENFOUISSEMENT (Membres)	94\$/tm + 32\$/tm (Redevance élimination)	
ENFOUISSEMENT (Industries, Commerces, Institutions)	170\$/tm + 32\$/tm (Redevance élimination)	
ENFOUISSEMENT (provenant de point de dépôt municipale (mun.membre)	125\$/tm + 32\$/tm (redevance élimination)	
HORS TERRITOIRE (ENFOUISSEMENT I.C.I.)	225\$/tm + 32\$/ (Redevance élimination)	tm
COMPOSTAGE (Membres et Clients)	72\$/tm	
RÉSIDUS DANGEREUX DOMESTIQUES (R.D.D.)	3\$/kilo	
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (Membres)	25\$/tm	
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (Non-membres)	35\$/tm	
BRANCHES/TRONCS/SAPINS	40\$/tm	
MATÉRIEL GRANULAIRE (Béton, brique, asphalte)	40\$/tm	

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au Vendredi :8H00 à 16H30
Samedi : 8H00 à 11H30
Samedis de JUIN ET SEPTEMBRE SEULEMENT

JOURS FERMÉS

OUVERT TOUS LES JOURS FÉRIÉS
EXCEPTÉ: NOËL, 25 DÉCEMBRE 2024
JOUR DE L'AN, 1 JANVIER 2025

1095, Ch. Bilodeau Coaticook

POUR INFORMATIONS : 819-849-9479

*Matériaux de construction, Bois et Bardeaux, **NON ACCEPTÉ** vous devez vous rendre aux récupérateurs suivant:*

GFL ENVIRONNEMENT, 435 RUE ERNEST-LAFAILLE, COATICOOK Tél.: 819-347-5802

CONTENEUR BIG, 8230, ROUTE LOUIS S. ST-LAURENT, COMPTON Tél.:819-300-4033

BUREAU DE POSTES CANADA

779, rue Principale, Saint-Herménégilde
 Heures d'ouverture : Lundi au vendredi

(819) 849-2059
 8h30 à 11h30 et 15h30 à 16h30

Postes Canada propose de nouveaux tarifs postaux pour 2024

Le prix d'un timbre du régime intérieur en carnet, en rouleau ou en feuillet passerait à 99 cents l'unité.

Postes Canada propose d'augmenter les tarifs d'affranchissement en 2024. Les timbres achetés en carnet, en rouleau ou en feuillet, soit les plus vendus, coûteraient 99 cents du timbre, c'est-à-dire une augmentation de 7 cents. Les nouveaux tarifs entreraient en vigueur le 6 mai 2024.

La majoration proposée toucherait également d'autres produits, y compris les envois poste aux lettres à destination des États-Unis et du régime international, et les envois Courrier recommandé^{MC} du régime intérieur. Le prix d'une vignette à l'unité pour une lettre du régime intérieur (30 grammes ou moins) passerait de 1,07 \$ à 1,15 \$.

Les tarifs proposés ont été publiés aujourd'hui dans la Partie I de la *Gazette du Canada* aux fins de consultation publique. Sous réserve des approbations réglementaires, ils entreraient en vigueur le 6 mai 2024.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Geneviève
HÉBERT
 DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS
 (BROMPTON, FLEURIMONT,
 LENNOXVILLE - MRC DE COATICOOK)

819 565-3667
 Genevieve.Hebert.SAFR@assnat.qc.ca

**ASSOCIATION SPORTIVE
 DU LAC WALLACE**

Tournoi de pêche du
 lac Wallace

15 juin 2024

Terrain de l'association
 sportive du lac Wallace

1282, route 141 Sud
 Saint-Herménégilde

Information: Étienne Duteau
 au 819-849-2219



Hon. Marie-Claude
Bibeau DÉPUTÉE
 COMPTON
 STANSTEAD
 M.P.

**MINISTRE DU REVENU NATIONAL
 MINISTER OF NATIONAL REVENUE**

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION | RIDING OFFICE
 175 Queen, #204, Sherbrooke, QC J1M 1K1
 819 347-2598

INFO@MCBIBEAU.CA | MCBIBEAU.CA
 @MCLAUDEBIBEAU

Impressions • Lettrage • Objets Promotionnels



819 849-0029
 819 849-7830

71, rue Thornton sud
 Coaticook (Nord), QC
 J1A 2E3

Serge Larochelle, prop.

info@imprimerielarochelle.com • www.imprimerielarochelle.com

CLUB JOYEUX DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Nous aurons un dernier souper-danse le 8 juin 2024. Vous pourrez vous joindre à nous à cette occasion. Nous soulignerons la fête des pères avec un tirage spécial.

Lors de notre dernière assemblée générale annuelle (AGA), de nouveaux membres ont été élus suite au non-renouvellement de deux directeurs très impliqués depuis de nombreuses années (voir texte et photo jointe). Le nouveau conseil est le suivant:

Henriette Véronneau, présidente	Guy Lamoureux, administrateur
Monique Viau Charest, vice-présidente	Sylvie Morin, administratrice
Françoise Véronneau, secrétaire	Jocelyn Messier, administrateur
Sylvie Fauteux, trésorière	

Nous serons de retour le 12 octobre 2024, pour notre premier souper-danse de la nouvelle saison.

Au plaisir de vous accueillir lors de ces rencontres!

Henriette Véronneau, présidente



M
E
R
C
I

Le Club Joyeux de Saint-Herménégilde voudrait remercier Hélène Chartier Lefrançois et son conjoint Jean-Marie Lefrançois pour les nombreuses années passées sur le comité d'administration du club. Vous avez été des piliers très importants pour le club. Ils ont décidé de ne pas se représenter sur le comité.

CAFÉ ENTRE-AMIS

Le Café Entre-Amis prend une pause pour l'été. Notre dernière activité du printemps se déroulera le 30 mai prochain et se terminera avec un buffet traiteur. Une réservation est obligatoire.

Je voudrais remercier mes collègues responsables de l'activité: Francine Létourneau, Laura Coates et Henriette Véronneau, ainsi que leurs conjoints, pour la préparation des activités. Merci à Francine et Laura de nous préparer les activités VIACTIVE. Merci au Club Joyeux de nous soutenir tout au long de l'année et à nos participants qui se déplacent chaque jeudi après-midi.

Nos activités recommenceront possiblement le 5 septembre 2024 au centre communautaire dès 13h00. Vous êtes tous les bienvenues si vous avez 50 ans et plus. Au plaisir de vous rencontrer à l'automne.

Sylvie Fauteux

SUBVENTION de la Fondation TILLOTSON de la région de Coaticook



Crédit photo: Judith Bolduc

Le Club Joyeux de Saint-Herménégilde a fait une demande à la Fondation Tillotson d'un montant de 1500\$ pour avoir un ordinateur, une imprimante et un classeur ainsi que différents petits accessoires afin d'être capable d'avoir la comptabilité et divers documents regroupés au même endroit et de ne pas dépendre de l'ordinateur d'un membre du conseil d'administration. Sur la photo, nous retrouvons Mike Everett de la Fondation Tillotson, ainsi que Sylvie Fauteux, trésorière et Monique Viau Charest, vice-présidente qui ont reçu avec joie ce montant pour le Club Joyeux.

JUSTE POUR RIRE

Bon printemps à tous et toutes, enfin la nature se réveille! Bourgeons, plantes et oiseaux, tout renaît de ce long sommeil hivernal. Malgré tout ce que nous lui faisons subir, la nature ose encore nous faire de si beaux cadeaux. Merci! Merci! Il faut toujours garder le moral; et pour cela, il y a l'humour!



1---Un homme consulte un psychiatre :«Docteur, j'ai un gros problème. Je me prends pour Dieu.... » Le médecin lui répond :« Très bien mon ami, du calme; racontez-moi tout depuis le début.» Et lui de répondre : « Très bien docteur : le premier jour, j'ai fait le ciel et la terre et les eaux de la mer. Le deuxième jour»

2---Un homme raconte à un ami qu'il s'apprête à célébrer ses noces de glace. «Ça consiste à quoi des noces de glace?»---«Eh! Bien, ça fait 5 ans que nous sommes mariés et ma femme me nourrit toujours de plats congelés....»

3---Une vache broute dans un champ lorsque tout à coup elle voit un gant qui traîne par terre. « Tiens, se dit-elle, un soutien-gorge!»

4---Un homme explique à un ami le secret d'un mariage heureux. « Ma femme et moi nous connaissons le secret d'un mariage qui dure longtemps. Deux fois par semaine, nous allons dans un chic restaurant et nous commandons de bons plats accompagnés de bons vins! Elle le lundi et le mercredi et moi le mardi et le jeudi!»

5---Un employé dit à son collègue: « Je suis trop fatigué pour faire mon travail!» Étonné, il lui dit :« C'est ridicule voyons, le travail n'a jamais tué personne!» L'employé répond aussitôt:« Justement, pourquoi devrais-je risquer d'être le premier?»

6---Un malade dans une cafétéria prend le plateau qui contient son repas et le dépose par terre; quelqu'un lui demande pourquoi il fait ça. Le malade lui répond :« Mon médecin m'a dit de sauter un repas.....»

7---Le mariage c'est le triomphe de l'imagination sur l'intelligence; le second mariage c'est le triomphe de l'espoir sur l'expérience.

8---Une mère explique à sa fille de 6 ans qu'elle va lui commander un nouveau chandail sur internet; sa fille lui répond aussitôt :« Et il va sortir de l'imprimante?»

9---Un pêcheur revient bredouille de son voyage de pêche; il s'arrête alors chez un poissonnier. « Je voudrais deux belles truites et j'aimerais que vous me les lanciez.»

-« Pourquoi voulez-vous que je vous les lance?» Le pêcheur explique :« Parce que, comme ça, je pourrai dire à ma femme que je les ai attrapées sans mentir!»

10—Deux jeunes prêtres se promènent sur une moto; un policier les arrête :« Excès de vitesse messieurs! Je vais devoir vous remettre une amende.» Un des deux hommes lui répond :« Mais, monsieur le policier, nous ne risquons rien, car Dieu est avec nous!» Alors, le policier leur dit :« Ah! Oui? Alors je double l'amende! Vous n'avez pas le droit d'être trois sur une moto!»

Pour terminer, je vous souhaite un bel été chaud et ensoleillé! Prudence dans les bois! Les feux de forêt sont de plus en plus nombreux et engendrent de plus en plus de problèmes collatéraux! Protégeons cette nature si généreuse pour nous tous!

À bientôt....si Dieu le veut!

PLUME DU LAC



Clinique
chiropratique
de Coaticook



57, RUE MAIN EST
SUITE 200
COATICOOK, QC
J1A 1N1

Dre Vicky Désorcy
CHIROPRACTICIENNE

819 849-4871
vickydesorcy@gmail.com
Télec. 819 849-0935

ENTREPOSAGE*La Vieille École*

**806, rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0**

Téléphone : 873-392-0567

Cellulaire : 819-572-2966

**AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,
MEUBLES.**

*Propriétaires sur place 24/24
Chauffé, Système alarme relié.*

Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

Membre de :



Ordre des
Arpenteurs-Géomètres
du Québec

451, rue Main Ouest, Coaticook
819 849-4100 | danielparent@videotron.ca



Clément Roy
Propriétaire

T. 819.844.2418

**1 rue St-Henri, East Hereford
QC J0B1S0**

www.lesbobines.com

truitelesbobines@gmail.com

**Nos poissons sont élevés
localement de façon
responsable**

Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay
Ste-Edwidge (Québec)
J0B 2R0

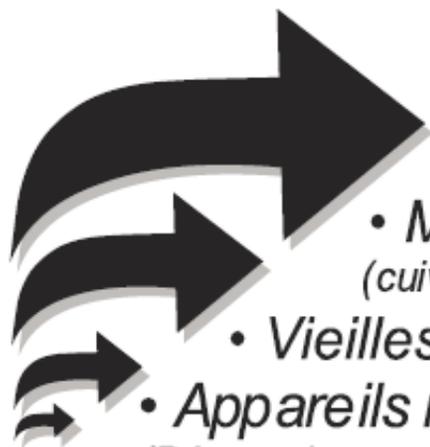
Téléphone : 819-849-3158

Télécopieur : 819-849-0707

Cellulaire : 819-578-2822

courriel : scalabrinipierre@hotmail.com

Récupération BERGERON inc.



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers
(Réservoir eau chaude, laveuse, sècheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre
ménage
du
printemps**

SUR PLACE



BALANCE



Payons comptant

**Offrons aussi service
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

David : 819-849-0714

Steve: 819-849-0035

1065, route 141 St-Herménégilde